

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2005 de la Fédération suisse de voile / SWISS SAILING

Maison du Sport (salle Stadion) à Berne, samedi, 10 décembre 2005

1. Salutations

Le président central de Swiss Sailing salue les délégués et les remercie de leur présence si nombreuse. La liste des excusés (clubs et classes) et celle des présents peuvent être obtenues sur demande au secrétariat.

1.1 Nouveaux membres (clubs et classes)

Roger Staub informe les délégués sur les admissions et démissions des clubs et classes en 2005 comme suite :

Admissions :

- Région 1 : Rudevent / RUDV
- Région 4 : Surfsegelclub Sempachersee / SCSS
- Région 5 : Küsnachter-Segelclub / KSC

Démissions :

- Piranha Windsurfing (PWC), région 2
- Surfclub Ascona (SCAsc), région 8 (exclusion – décision du CC)

Roger Staub se réjouit que deux des trois nouveaux clubs soient présents à l'Assemblée générale. Il souhaite la bienvenue à Monsieur Hans Glanzmann (président du SCSS), ainsi qu'à Monsieur Thomas Zwick (président du KSC).

2. Affaires courantes 1^{ère} partie

2.1 Constitution de l'assemblée

L'AG a été convoquée conformément aux statuts et peut donc délibérer selon l'ordre du jour. Les 9 scrutateurs suivants sont proposés et **nommés à l'unanimité** :

- 1) Peter Schmidle (président des classes et régates de SWISS SAILING)
- 2) Stefan Vögeli (Pirat)
- 3) Hans-Peter Zimmermann (Yacht Club Spiez)
- 4) Martin Stolz (CV Estavayer-le-Lac)
- 5) Hans Bodmer (Lacustre)
- 6) Pierre-Alain Brugger (responsable des espoirs de SWISS SAILING)
- 7) Kurt Schweizer (Yacht Club Rapperswil)
- 8) Justin Hulst (Segelclub Möve Tennwil)
- 9) Bruno Tschanz (Yachtclub Bielersee)

Le bureau de vote est mené par **Ronald PIEPER** (*vice-président de SWISS SAILING*).

Présents :

87 clubs de 9 régions	= 892 voix
24 associations de classe	= 172 voix
Total de voix représentées	= 1064voix
Majorité simple	= 533 voix
Majorité des 2/3	= 710 voix

Les statuts ne prévoient aucun quorum. Changement de l'ordre du jour : La proposition du président de traiter l'ordre du jour 10 (nominations) avant l'ordre du jour 6 (modification des statuts) est **approuvée à l'unanimité**. Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'a été présentée par les participants. L'Assemblée générale est donc déclarée conforme aux statuts et peut délibérer. Le président central ouvre la séance.

2.2 Procès-verbal de l'Assemblée générale 2004

Le PV est **approuvé à l'unanimité** avec remerciements à sa rédactrice, Denise Hasenfratz.

2.3 Rapports annuels 2005 du Comité central

Les rapports annuels ont été envoyés avec la convocation à l'AG. Avant que les rapports annuels ne soient discutés et approuvés le président offre quelques unes de ses vues.

Pour le président son « Highlight » sportif était la UBS Alinghi Swiss Tour. Il remercie la Match Race SA pour leur grand engagement. Son « Highlight » personnel était la qualité des travaux des clubs et classes. Il remercie les membres de leur travail bénévole en faveur du sport de la voile. Il informe qu'il visitera dès 2006 chaque région avec le secrétaire général (*si possible les AG des associations régionales*). Roger Staub informe les délégués qu'il s'approche de son but d'avoir visité chaque club jusqu'à la fin de période de législature. Il se réjouit d'avance des invitations pour 2006 de la part des clubs !

Votum Christoph Gautschi / Star :

L'analyse des rapports annuels d'un point de vue sportif, montre qu'ils sont insuffisants et leur présentation laisse à désirer.

Des résultats et manifestations importantes manquent :

- Le titre « Woman Speed Sailing World Record » de Karin Jaggi n'est pas mentionné, ainsi que les titres suivants : « World Champion Freestyle », « World Champion Slalom », « World Champion Super-X » et « World Champion Slalom 42 »
- Le titre de vice-champion du monde de Dominique Wavre à l'évaluation de la IMOCA Open 60 n'est pas mentionné
- Le 4^{ième} rang de Dominique Wavre au Vendée Globe n'est pas mentionné
- La médaille de bronze des 470 (Etter/Steiger) à l'Universiade n'est pas mentionnée
- Le Championnat d'Europe de printemps des Star (ISAF Grade 1) n'est pas mentionné
- Le Match Race à St. Moritz (également ISAF Grade 1) (*Swedish Match Tour*) n'est pas mentionné

Il souhaite qu'à l'avenir les rapports annuels soient complets, clairs et mieux présentés.

Pas d'autres demandes de parole.

Décision : Les rapports sont – avec cette remarque – **approuvés** avec 1051 voix et 13 abstentions.

2.4 Comptes annuels 2004

Philipp Gradmann présente les comptes annuels 2004 par des graphiques.

Rapport des réviseurs des comptes

Selon l'appréciation de la TBO Révisions SA, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts. La TBO recommande d'approuver les comptes annuels soumis avec des fonds propres de CHF 102'617.

Question : A-CAT / Christian Zürrer : Pourquoi le ressort des classes et régates a dépensé en 2004 beaucoup plus d'argent qu'en 2005 ?

Réponse PG : C'est à cause de l'introduction du logiciel « Velum NG ». Ce poste n'était pas budgétisé.

Décision : Les comptes annuels 2004 sont **approuvés à l'unanimité** avec remerciements au chef des finances Philipp Gradmann.

2.5 Décharge

C'est **à l'unanimité** que l'assemblée donne décharge au comité central pour la gestion de la fédération en 2004. Roger Staub remercie l'assemblée de cette preuve de confiance.

3. **Démissions de Michel Darbre et Max Wehrle**

Le président rend hommage aux présidents de l'ancienne commission de formation (*nouveau : règles et régates*), Michel Darbre, qui a occupé ce poste depuis 1999 et Max Wehrle, qui se retire de son poste comme président de Swiss Sailing Junior. Roger Staub les remercie pour leur engagement fidèle pendant plusieurs années en faveur de la fédération du sport de la voile et leurs remet un cadeau.

4. **Propositions des membres**

4.1 Pas de proposition des membres

5. **Propositions du groupe 2020**

5.1 Interprétation de l'affaire

1Ernst Schläppi informe les délégués des travaux 2002-2005 du « Swiss Sailing Task Force 2020 » comme suit :

Mandat de l'AG 2002/03

- « Scénarios d'avenir pour la fédération nationale »
- Vérifier le rôle des clubs, des régions et de la fédération
- Intégrer les tendances sociales et politiques
- Comparer avec d'autres fédérations
- Propositions à l'AG

Composition du groupe de travail

- Ruedi Christen
- Oli Lüthold
- Peter Meyer
- Theo Näf
- Ernst Schläppi, président
- François Schluchter
- Roger Staub
- Habi Zimmermann

Réalisations de la Task Force 2020 :

- Analyse des statuts et des activités de Swiss Sailing (2004)
- Proposition au CC (automne 2004)
- Essai de fonctionnement en 2005
- Préparation de la révision des statuts
- Présentation (automne 2005) dans toutes les régions en compagnie de Roger Staub

Analyse

- Les articles des statuts relatif aux objectifs de Swiss Sailing sont complets et orientés vers l'avenir
- La conduite de la fédération n'est pas toujours efficace
- Le flux d'informations entre « Berne » et les clubs peut être amélioré
- Il faut plus de moyens mais une augmentation de la cotisation n'est pas envisageable
- La professionnalisme doit encore être amélioré si l'on veut obtenir des résultats en

compétition

5.2 Adhésion directe

Le président présente la proposition 1 comme suite :

Une augmentation du nombre des membres génère :

- Plus de recettes pour la fédération
- Plus d'influence sur les autorités
- Plus d'intérêts de la part des sponsors
- La possibilité de motiver les participants sortant d'un cours de voile à devenir membres d'un club Swiss Sailing

Remarque Hans Glanzmann (SCSS) : Hans Glanzmann informe, que *SWISS SAILING* a donné l'année passée aux planchistes avec *SWISS WINDSURFING* la possibilité d'une adhésion directe. C'était la raison pour laquelle le SCSS a démissionné de *SWISS SAILING*. Mais comme le SW a été dissous, le SCSS est de nouveau devenu membre ordinaire de *SWISS SAILING*.

Remarque Reinhard Finazzi (ZSC) : Le Comité du ZSC recommande aux participants de refuser à la proposition de l'adhésion directe du CC. Comme la situation initiale n'est pas concluante, il s'agit d'un chemin dangereux. Le ZSC a vu ces derniers temps une augmentation de ses membres. Avec l'introduction de l'adhésion directe, c'est-à-dire avec la délivrance de licences avantageuses *SWISS SAILING* retire aux clubs les ressources. Particulièrement les petits clubs auront de plus en plus de peine de mettre à disposition une bonne infrastructure et d'organiser des régates.

Proposition Beat Heinz (SCU) : Beat Heinz propose de partager la proposition comme suit : Dans une catégorie « Swiss Sailing Fan » (membre passif) et dans une catégorie « Swiss Sailing Sailor » (avec licence/droit de régater). Le SCU soutient la proposition de l'admission de Swiss Sailing Fans (membres passifs), mais renonce à la proposition avec licence/droit de régater.

Remarque Matthias Birrer (YCL) : Le Comité du YCL est contre une adhésion directe. Pour des raisons financiers, *SWISS SAILING* aimerait introduire une adhésion directe, mais attention : *SWISS SAILING* sont toujours encore les clubs !

Remarque Bruno Tschanz (YCB) : Il y a également eu des discussions intenses dans le comité du YCB sur cette proposition. Bruno Tschanz soutient la proposition de Beat Heinz (SCH) : Introduction de l'adhésion directe du « Swiss Sailing Fan » (membre passif), mais sans licence/droit de régater.

Remarque Theo Näf (YCA) : Le YCA est assez fort, pour approuver la proposition du CC. L'adhésion directe est une bonne alternative pour les personnes qui ne veulent absolument pas devenir membre d'un club, mais aimeraient quand même participer à des régates.

Ernst Schläppi et Peter Meyer répondent aux différentes remarques. Le président souligne, qu'avec l'approbation de l'introduction de l'adhésion directe, *SWISS SAILING* aurait plus de poids politique vis-à-vis des sponsors.

Les participants votent sur les 3 propositions suivantes :

Proposition 1

Introduction de l'adhésion directe sans licence/droit de régater (membre passif), nommée « Swiss Sailing Fan » à CHF 50.--

Décision : La proposition 1 est **approuvée** par 864 contre 155 voix et 45 abstentions.

Proposition 2

Les membres directs reçoivent moyennant une contribution supplémentaire de CHF 100.-- une licence de régate comme membre d'équipage.

Décision : La proposition 2 est **refusée** par 585 voix contre 417 et 62 abstentions.

Proposition 3

Les membres directs reçoivent moyennant une contribution supplémentaire de CHF 100.-- une licence de régates comme barreur.

Décision : La proposition 3 est nettement refusée par seulement 400 voix pour

5.3 Simplifier les structures

RST présente la proposition 2 comme suit :

- Réduire la taille du CC et faire élire ses membres par l'AG
- Intégrer équitablement les clubs, les classes et les régions linguistiques
- Direction réduite composée des responsables des ressorts pour le sport d'élite, le sport national et la formation
- Travailler plus efficacement augmentera la satisfaction des bénévoles

Remarque Reinhard Finazzi (ZSC) : Dans la nouvelle structure de la fédération les neuf régions ne sont plus entièrement représentées. Cela pourrait amener à une désunion entre la base et les clubs.

Remarque Matthias Birrer (YCL) : La proposition de la base devrait être soutenue, mais Matthias Birrer est sceptique, que les 3 responsables de processus puissent être trouvés. Se serait difficile de trouver 3 bénévoles qui pourront et voudront s'engager pour ces postes de responsabilité qui prennent beaucoup de temps.

Remarque Claude Ribaux (CNB) : Le CNB soutient la proposition du CC. Le CC est beaucoup trop grand et donc lourd. Les régions peuvent s'organiser elles-mêmes.

Remarque William Moody (CVV) : William Moody soutient la proposition, mais il remarque que les régions doivent être représentées au CC. Si les régions ne sont pas prises en considération, cela signifie que les clubs s'éloignent de la base.

Remarque Reinhard Finazzi (ZSC) : En répondant à la question du président, Reinhard Finazzi remarque que c'est l'affaire des régions d'élire leur propre représentant pour le CC et que ce n'est pas l'affaire de l'AG.

Remarque Beat Läderach (YCS) : La représentation des régions au CC n'est pas impérative. Le YCS est pour un CC plus petit et plus réactif. Pour cette raison il soutient la proposition du CC.

Les participants votent sur les deux propositions suivantes :

Proposition 1 : Les régions doivent aussi être représentées au CC dans le futur et doivent être nommées par les régions

Décision : La proposition 2 est nettement **refusée** par 120 voix pour

Proposition 2 : « Simplifier les structures de la fédération » (Comité Central, direction, processus, Information et contact avec les clubs, régions et classes)

Décision : La proposition 2 est **approuvée** par une grande majorité avec 910 contre 87 voix et 67 abstentions.

5.4 Professionaliser le sport de compétition

Le président explique la proposition 3 comme suit :

- Leçons de JO 2004 : une professionnalisation absolue des athlètes et de leurs entraîneurs est nécessaire
- Horizon de planification : Londres 2012
- Promouvoir la carrière des athlètes de manière conséquente par des professionnels mandatés par Swiss Sailing
- Rechercher de fonds plus facile pour Swiss Sailing Team SA

Remarque Martin Ingold, ancien responsable du sport d'élite de Swiss Sailing (TYC) : Le TYC refuse la proposition du CC. Tous les buts peuvent être atteints par les moyens et l'infrastructure qui existent déjà. Ce n'est pas nécessaire de créer une nouvelle structure ! Le salaire d'un directeur de sport est certainement très élevés et la SST SA a besoin de personnel supplémentaire. En fin de compte Martin Ingold est persuadé que

les sportifs disposeront de moins d'argent qu'auparavant.

Remarque Matthias Birrer (YCL) : Le YCL ne refuse en principe pas la proposition, mais est d'avis qu'il faut des structures adéquates. Les clubs n'ont jamais vu les statuts ni ne savent comment les moyens financiers circulent entre la SA et Swiss Sailing.

Remarque Bertrand Cardis (CNP) : Au paravent le SSP et Swiss Olympic ont versé des subventions. La nouvelle SA va en première ligne occasionner des frais. Comment pense-t-elle générer des recettes, pour qu'en fin de compte le calcul joue ?

Remarque Jörg Hotz (ZYC) : L'acceptation de cette proposition de professionnaliser le sport de compétition est la conséquence logique de la nouvelle structure. Le ZYC est persuadé que la SST SA fera progresser la recherche de fonds de sponsors. Le ZYC soutient la proposition du CC.

Remarque Bertrand Cardis (CNP), ancien responsable du sport d'élite de Swiss Sailing : Bertrand Cardis critique le manque d'informations à disposition pour pouvoir se faire un propre jugement sur la SST AG. Pour l'instant il voit malheureusement seulement que la SA occasionne des dépenses, mais où sont les recettes ?

Remarque Marcel Andris (SYH) : Marcel Andris trouve que la structure est utile et moderne, mais il rappelle que Swiss Sailing a le mandat de promouvoir le sport de la voile. Le CC devrait être plus précis dans ses propositions pour que Swiss Sailing puisse avoir de l'influence sur la SA. L'échange d'informations devrait être amélioré dans le sens d'une plus grande transparence.

Remarque Felix Hurter (O-Jolle) : Un aspect important est : « obtenir mieux ou plus de financement » !

Remarque Felix Steiger (470) : Felix Steiger a soumis un projet olympique. Il souligne que les buts ne sont pas atteignables avec le budget existant. La structure nécessaire doit exister, sinon il n'est impossible pour un athlète de se concentrer complètement sur la voile. C'est pour cette raison que Felix Steiger soutient la proposition du CC.

Remarque Alain May (CNV) : La fondation de la SST SA ne démontre aucun avantage. Qui sont les actionnaires ? Qui mets à disposition CHF 100'00.-- pour fonder la SA. La SST SA n'influence pas positivement le sport de compétition.

Remarque William Moody (CVV) : Qu'est-ce qui se passe, si les clubs s'abstiennent de voter ? *Roger Staub :* SWISS SAILING aurait un véritable problème de gestion, car SWISS SAILING n'a pour l'instant pas de responsable de sport de compétition et ne trouvera pas dans un si court délai un nouveau responsable. Ce poste est très exigeant et demande beaucoup de temps. *William Moody :* William Moody recommande aux clubs de ne pas voter et de donner l'ordre au CC de donner plus d'informations sur la SST SA, afin que les membres ordinaires puissent voter à l'AG extraordinaire du 1 avril 2006 sur cette proposition.

Décision : La proposition 3 « professionnaliser le sport de compétition » (Espoirs et cadre national) dans Swiss Sailing Team SA (SST AG) contrôlé par Swiss Sailing est **approuvée** avec 795 contre 167 voix et 102 abstentions.

Selon la décision de l'AG le point de l'ordre du jour 10 sera traité avant l'ordre du jour 6 !

Le président informe que lors de l'Assemblée extraordinaire du 1^{er} avril 2006 le nouveau CC devra être nommé. Roger Staub prie les intéressés éventuels pour le poste de responsable de processus de lui soumettre (president@swiss-sailing.ch) leur candidature **jusqu'au plus tard le 15 février 2006**. La liste des candidats sera envoyée avec l'invitation à l'AG extraordinaire.

6. Modifications des statuts

Quatre propositions

Contrôle des voix présentes : Les voix sont recomptées : 1033 voix = majorité simple : 517 et majorité 2/3 : 688 voix

- 6.1 Adhésion directe
Les participants **approuvent par 982 voix nettement** les modifications proposées du CC (*voir annexe 6.1*) de l'article suivant : 6c (selon décision concernant la proposition 5.2 à remplacer par « membre passif »), et 18 (sans article 8).
- 6.2 Simplifier les structures
Les participants **approuvent par 977 contre 13 voix et 43 abstentions** les modifications proposées du CC (*voir annexe 6.1*) des articles suivants : 14, 15, 16, 17, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 39 et 43
- 6.3 Professionnaliser le sport de compétition et d'espoirs
Les participants **approuvent par 980 contre 21 voix et 32 abstentions** les modifications proposées du CC (*voir annexe 6.1*) de l'article suivant : 4 Avec l'ajout Art. 22 (selon décision concernant la proposition 5.4)
c) La SA décide par une majorité simple des votants l'acquisition et la cession des participations.
- 6.4 Modifications de texte
Les participants **approuvent par 1000 voix et 33 abstentions** les modifications proposées du CC (*voir annexe 6.1*) des articles suivants : 5, 7, 10, 12, 20, 35, 38

7. Modification d'un règlement

- 7.1 Règlement de classe : Repousser le délai d'annonce de l'activité régatière au 31 octobre
La proposition de repousser le délai d'annonce de l'activité régatière du 30 septembre au 31 octobre est **approuvée à l'unanimité**.

8. Affaires courantes 2^{ème} partie

- 8.1 Objectifs 2006
Roger Staub aborde le sujet des cas de « tricherie ». En été les clubs ont été rendus attentifs à ce sujet par une lettre du président. Il rappelle que la réglementation d'amnistie est valable jusqu'au 31 décembre 2005. Roger Staub rend les clubs attentifs au fait que l'année prochaine des contrôles aléatoires auront lieu auprès des clubs. Ceux qui se feront prendre devront compter avec des sanctions plus sévères. Il fait appel au « fair-play » des clubs et l'annonce des membres conformément aux règles !

Les objectifs 2006 ont été envoyés avec les documents à l'AG.

Décision : Les objectifs 06 sont approuvés à l'unanimité.

- 8.2 Cotisation 2006 et taxes
Maintien de la cotisation annuelle des clubs et des associations de classe.
Club: par membre actif Fr. 45.--
Classes: dériveur: Fr. 100.--; Lestés: 300.--
Taxe de publicité: Fr. 0.75 multiplié par la longueur de la coque au cube
Taxe pour régatée sponsorisée: Fr. 5.-- par voilier classé
Le maintien des cotisations et taxes 2005 ainsi que le montant de l'adhésion directe (membre passif) « Swiss Sailing Fan » (CHF 50.--) sont approuvés à

l'unanimité.

8.3 Budget 2006

Philipp Gradmann présente aux délégués le budget 2006. Le budget a été clôturé avec un déficit de CHF 7'935.--.

Le budget 2006 est approuvé à l'unanimité.

8.4 Désignation du lieu de la prochaine Assemblée générale

La proposition du CC que la prochaine Assemblée générale aura lieu

Le 18 novembre 2006
À la Maison du Sport à Berne

est approuvé à l'unanimité.

9. Informations

Swiss Sailing Team SA : pourquoi, comment, qui ?

Hans Gut, président du conseil d'administration de la SST SA fait un discours. Ci-dessous les informations les plus importantes :

- Plus d'argent pour la voile : base professionnelle adaptée à la négociation avec des Sponsors professionnels.
- Plus de soutien pour la voile grâce à l'accompagnement professionnel des différents projets
- Plus de pérennité pour le sport grâce à un travail en profondeur sur la relève
- SST SA crée des structures et des processus professionnels et durables, afin que les sportifs suisses puissent régulièrement remporter des médailles aux CE, CM et Jeux Olympiques
- SST SA travaille de manière systématique et transparente
- SA d'utilité publique
- Encadrement professionnel
- Supervision par un conseil d'administration compétent, doté d'un bon réseau relationnel (non rémunéré)
- Convention d'objectifs à long terme avec Swiss Sailing
- Bernd Zirkelbach a pu être engagé comme directeur sportif (*engagement à court terme*)
- Le bureau de la SST SA est basé à Dietikon
- Organisation du conseil d'administration : personnes ayant de bonnes relations avec les sponsors et les personnes avec une expérience olympique
- Jusqu'ici les personnes suivantes sont engagées : Hans Gut, président du conseil d'administration et Roni Pieper
- Dans les statuts les personnes suivantes sont représentées : Swiss Sailing (Roger Staub, président), Swiss Olympic : encore à désigner

Hans Gut remercie Swiss Sailing pour sa confiance qu'elle met dans la SST SA.

9.1 Cours de formation comité de course, jury et délégués

Ruedi Christen informe les délégués que les offres de cours 2006 sont publiées sous www-swiss-sailing.ch

Les types des cours suivants sont prévus:

- Cours I : Règles de courses pour les régatiers
- Cours II : Théorie pour CC et Jury
- Cours IIIa : Cours pratique pour Jury
- Cours IIIb : Cours pratique pour CC

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du responsable de formation de la région concernée.

Séminaire « ERFA Championnats Suisses »

Un échange d'expériences « Championnats Suisses » aura lieu le **18 février 2006** à la Maison du Sport à Berne. Ce séminaire s'adresse aux fonctionnaires avec un engagement CS 2006 (*CC, Jury, responsables des séries et délégués Swiss Sailing*).

Travail pratique avec Velum et calendrier des régates

Un cours spécial pour « coaches » dans les régions aura lieu le **25 mars 2006** à Zurich.

Les conditions suivantes sont à remplir :

- Bonnes connaissances de Velum NG
- Disponibilité pour assister les clubs voisins
- 1-3 personnes par région

Formation des délégués SWISS SAILING

Une formation des délégués aura lieu le **22 mars 2006** à la Maison du Sport à Berne. Cette formation s'adresse à des personnalités compétentes qui aimeraient être engagées comme coach aux CS. Des détails (profil, cahier des charges, « check-list ») suivront.

9.2 Jour des officiels à la CP

Le secrétaire général informe que les fonctionnaires des clubs auront l'occasion de participer le **1^{er} avril 2006** à la Maison du Sport à Berne à une formation continue. Les offres seront communiquées à temps. Les délégués sont priés d'annoncer cette date dans leur club.

9.3 Swiss Sailing Day

Le Swiss Sailing Day va continuer d'avoir lieu une fois par année. Nouveauté : Le Swiss Sailing Day n'aura plus lieu à une date centralisée. Les dates seront fixées par les organisateurs (*divers clubs, écoles de voile, groupes régionaux du CCS et de Sailcom*) et coordonnées par les régions.

Swiss Sailing aimera connaître les dates. Publications sous www.swiss-sailing-day.ch. Sur demande, Swiss Sailing peut mettre à disposition du matériel publicitaire.

9.4 Match Race : UBS Alinghi Swiss Tour

Ronald Pieper informe comme suit d'un tour couronné de succès :

Rétrospective 2005

- 5 clubs ont travaillé d'une façon très engagée
- Promotion intensive de la relève dans les clubs
- Au total plus que 150 inscriptions des équipages Suisses
- Env. 40 demandes d'équipages étrangers
- De plus en plus de navigateurs Suisses dans l'ISAF Ranking
- Bonne collaboration avec les Umpires (Jury)
- Formation des Umpires et présidents des comités de course

Le sport de la voile dans la ligne de mire des médias

- Divers reportages à la SFDRS, TSR et TSI
- Plusieurs articles dans la presse dominicale (Sonntagszeitung, Sonntagsblick, etc.)
- Reportages en direct des régates par Internet
- Reportages dans les radios locales et dans la presse locale
- Très grande présence dans les magazines de voile
- Amélioration du degré de notoriété du sport de la voile Suisse

Les navigateurs Suisses dans les feux de la rampe

- Contacts personnels des navigateurs avec l'équipage d'Alinghi
- Exposés pédagogiques des navigateurs d'Alinghi
- Navigateurs du cadre potentiel ont eu un contact avec la presse
- Expérience avec les médias
- Promotion de l'image des équipages / navigateurs
- Absence de routine dans la vie quotidienne du Fleet Race

La voile au centre des intérêts

- Env. 2'000 invités / spectateurs
- Divers supporters de la voile ont pu suivre des régates en direct depuis le rivage

- Jusqu'à 10'000 spectateurs en direct via Sporttv.ch
- Contacts et synergies avec des clubs sportifs tels que le HC Lugano ou Wacker Thun
- Finale grandiose à Valencia après l'ouverture de la base Alinghi

Rétrospective sur les 6 événements

- Zurich, ZYC 14.-16.05
- Thoune, TYC 18.-19.06
- Lugano, CVLL 03.-04.09
- Romanshorn, YCRo 01.-02.10
- Genève, SNG 15.-16.10
- *FINALE VALENCIA* 10.-13.11

Perspective 2006

- Continuation de 5 événements
- Nouveauté : Finale à Genève
- L'équipage d'Alinghi ne participe plus qu'à trois événements
- Les dates sont fixées provisoirement
- Le délai d'inscription aura lieu entre janvier et février

9.5 Cadre d'élite et des espoirs

Ruedi Christen informe les délégués sur la composition du cadre d'élite et des espoirs comme suit :

- Emmanuelle Rol & Anne-Sophie Thilo
- Stéphanie Rossé
- Nathalie Brugger
- Corinne Meyer
- Yannick Brauchli & Simon Koster
- Cécile Mouly & Diane Longchamp

10. **Nomination**

10.1 Nomination de Diane Longchamp et Cécile Mouly, ainsi que de Emmanuelle Rol et Anne-Sophie Thilo

Navigatrices de l'année 2005

Le président informe les délégués qu'Emmanuelle Rol et Anne-Sophie Thilo ne peuvent malheureusement pas participer personnellement à leur nomination, car elles sont actuellement engagées dans une régata internationale à Imperio (Italie). Pour cette raison une des mères, Catherine Rol, les représente.

Emmanuelle Rol et Anne-Sophie Thilo ont déjà été honorées l'année passée pour leurs performances extraordinaires en 420 comme team de juniors de l'année 2004 (championnes d'Europe 420).

Cette année elles ont très négocié le changement difficile de la classe des espoirs dans la classe olympique des 470. Elles ont atteint du premier coup le titre de vice-championnes au CM des juniors des 470 à Talin. D'autres résultats très réjouissants ont suivi sur le 470.

Navigatrices de la relève de l'année 2005

Cette année deux autres jeunes navigatrices prennent la succession des navigatrices de la relève. Diane Longchamp et Cécile Mouly du Club Nautique de Pully. A côté d'autres très bons résultats les deux ont obtenu le titre de Vice-champion d'Europe des 420 à Riva. Ces deux athlètes sont également engagées avec leur 420 à Imperia et sont représentées par leurs mères – Joanne Mouly et Marie-Claire Longchamp.

Le sponsor LGT (Monsieur Rutishauser) remet aux mères des régatrices honorées un chèque de CHF 1'000.--.

- 10.2 Nomination de Walter Rüeggsegger, rédacteur du sport de la voile de la NZZ
Roger Staub : Des articles sur le sport de voile paraissent régulièrement depuis 1999 dans la NZZ grâce à Walter Rüeggsegger. Walter Rüeggsegger est honoré avec acclamation comme rédacteur du sport de la voile de l'année.

Le sponsor LGT (Monsieur Rutishauser) remet à Monsieur Walter Rüeggsegger également un chèque.

Petra Bättig de Compass remet aux personnes nommées également un chèque et fait une courte intervention à l'adresse des délégués.

11. **Swiss Sailing Pool**

Ronald Pieper informe les délégués comme suit:

- Les contrats avec les sponsors ont pu être prolongés jusqu'en 2008
- Un contrat a pu être conclu avec AVIA
- Résultat de l'offre d'assurance d'OEKK, Concordia, Visana et X-Santé : jusqu'à présent 550 talons ont été envoyés, 1400 offres ont pu être établies et 600 personnes ont adhérées à l'organisation
- Peugeot-Leasing 2006 : le dernier trimestre ne pourra être clôturé qu'en janvier 2006. Le résultat est assez maigre. Pour l'instant seulement 55 leasings ont pu être conclus. RP invite les délégués de considérer Peugeot pour leur prochain leasing ou achat de voiture !

Distinction « vague en or »

Ronald Pieper, vice-président de Swiss Sailing et président du SSP est honoré pour ses mérites extraordinaires en faveur du sport de la voile avec la nouvelle distinction « vague en or ».

12. **Divers**

La prochaine Assemblée générale extraordinaire aura lieu le

1^{er} avril 2006 à la Maison du Sport à Berne

La parole n'est plus demandée.

Le président remercie les collaborateurs du Swiss Sailing Office pour leur bonne collaboration et leur travail et les délégués pour leur participation et souhaite à tous de joyeuses fêtes et une bonne rentrée.

Fin de l'Assemblée générale: 15h25

Rédactrice du procès-verbal: Denise Hasenfratz